

**Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle**

**A.M. 27-11-2023**

**M.B. 07-03-2024**

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4, 60, 61 et 68 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant l'appel complémentaire à candidatures publié le 1<sup>er</sup> août 2023 en vue de compléter certains des organes consultatifs instaurés en application du décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant les candidatures de Mesdames et Messieurs :

BEJARANO Laura,  
BOLFARINI Mariano,  
BONBLED Carole,  
BOUGLIONE Alexandre,  
BRETON Eric,  
CHRISTOU Ambre,  
CLERFAYT Sophie,  
COUNART Vincent,  
DELABIE Benoît,  
DURANT Muriel,  
DUTHOIT Pauline,  
FLAMME Yves,  
FOURNIER-BUNDALO Lucie,  
FRANCESCHI Lucas,  
GESKENS Caroline,  
GOMBERT-CHABRI Alain,

GORIELY Serge,  
KACENELENOGEN Michel,  
LAHAUT Bertrand,  
LEJEUNE Rudy,  
LEPOMME Manon,  
MAIZEL Albert,  
MOINET Josselin,  
PALLARO Violette,  
PITISCI Gennaro,  
RAGER Sylvie,  
RENARD Louise,  
RULLIER Mélanie,  
SALSANO Laetitia,  
SPEYBROUCK Bruno,  
STRAUS Mélanie,  
SUIN Bernard,  
UFFNER Nathalie,  
VANDEL Sarah,  
VANTROYEN Cédric,  
ZINADI Sandra ;

Considérant que ces candidatures ont été introduites dans le délai de 60 jours prévu par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 susmentionné, prolongé jusqu'au 30 septembre 2020 ;

Qu'elles sont toutes recevables en ce qu'elles répondent au prescrit de l'article 5, §4 dudit arrêté ;

Considérant la comparaison des titres et mérites des candidat(e)s effectuée conformément au prescrit de l'article 7, §1<sup>er</sup> de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019, ainsi que les avis remis par les fédérations professionnelles reconnues conformément à l'article 7, §2 de ce même arrêté ;

Considérant que les conditions pour être nommé et prévues par les articles 3, 4, 60, 61 et 68 du décret du 28 mars 2019 et par l'article 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle, sont remplies par Mesdames et Messieurs :

BEJARANO Laura, BOUGLIONE Alexandre, BRETON Eric, CLERFAYT Sophie, DELABIE Benoît, DURANT Muriel, DUTHOIT Pauline, FLAMME Yves, FOURNIER-BUNDALO Lucie, FRANCESCHI Lucas, GESKENS Caroline, GOMBERT-CHABRI Alain, GORIELY Serge, LAHAUT Bertrand, LEJEUNE Rudy, LEPOMME Manon, MOINET Josselin, PALLARO Violette, PITISCI Gennaro, RENARD Louise, RULLIER Mélanie, SALSANO Laetitia, STRAUS Mélanie, SUIN Bernard, VANDEL Sarah, VANTROYEN Cédric et ZINADI Sandra ;

Que les personnes ci-dessus peuvent valablement être désignées ;

Considérant qu'en raison de la démission de Monsieur Luc PETIT en date du 06 septembre 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Monsieur Timo STEFFENS devient effectif ;

Considérant la démission de Madame Christine HORMAN en date du 18 septembre 2023 ;

Considérant qu'en raison de la démission de Monsieur Jean LAMBERT en date du 21 septembre 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Monsieur Paul DECLEIRE devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Madame Héloïse MEIRE en date du 25 septembre 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Madame Alice MARTINACHE devient effectif ;

Considérant la démission de Madame Line GUELATTI en date du 24 octobre 2023,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

« Sont nommés membres de la Commission des arts vivants pour une durée de cinq ans :

	Effectifs	Suppléants
<b>1°) en qualité d'experts en art dramatique, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés</b>		
	STEFFENS Timo	HENNEBERT Emmanuel
	DE STAERCKE Eric	CLEMENT Pierre
	DUSSENNE Frédéric	PLUMHANS Laurent
	MOERENS Olivier	VERBRUGH Alain
	KADI Abdelmalek	VARENNE Mathias
	BOURBOUZE Tristan	EGLE Eugène
	STUBBE Stéphane	BRETON Eric
	NOEL Mathieu	FRANCESCHI Lucas
	SIGARD Julien	GORIELY Serge
	POISOT Elsa	PALLARO Violette
	MARTINACHE Alice	
	DEROUX Bérengère	JONNIAUX Isabelle
	ANSAY Catherine	KAMOUN Nathalie
	FLABAT Françoise	VAN COTTOM Violaine
	SADUIS Myriam	DUMONT Charlotte
	BOQUET Cathy	STRUYF Coline
<b>2°) en qualité d'experts en théâtre jeune public, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés</b>		
	VAN OVERSCHELDE Emmanuelle	CEGLIE Flavia
	REGINSTER Gaétane	DEMAREZ Mathylde
	GOOR Marie	
	HANCIAUX Fanny	RULLIER Mélanie
	BOURDOUXHE Bernadette	
	CORNET Sybille	SALSANO Laetitia

	GOOSSENS Martin	MOINET Josselin
	ABEL Gilles	FLAMME Yves
	GRANGE Camille	
	RAVIRA Lionel	
	DECLEIRE Paul	
	BOUDEAU Yannick	
<b>3°) en qualité d'experts en théâtre action</b>		
	BETTIOL Bruna	LEONET Martine
	GILMAN Sarah	BEJARANO Laura
	ORLANDI Giovanni	DUQUESNE Patrick
	LERUITTE Benjamin	PITISCI Gennaro
<b>4°) en qualité d'experts en art chorégraphique</b>		
	MARULLO Pietro	GERARD Charles-Yvon
	LABOUISS Milan	WAJNBERG Alexandre
	BODEUX François	
	DEFENDINI Fabien	
	HENNING Harold	
	BOUDET Pierre-Laurent	LAHAUT Bertrand
	MORIN France	VERMEULEN Caroline
	MANNES Leslie	DA BOIT Lisa
	SCARLAT Sabina	SONVEAU Noémie
	MERKEL Annemie	DUTHOIT Pauline
	HAULOT Marine	RENARD Louise
	VINCENT Emmanuelle	
	ZUENELLI Erica	
<b>5°) en qualité d'experts en arts forains, du cirque et de la rue</b>		
	MAILLIEN Emilie	MATTHIS Rosa
	MARIAULLE Myriam	EVERARD France
	CHARLES HEEP Charlotte	PESESSE Marie
	MOREAU Barbara	LEMAIRE Sara
	STRAUS Mélanie	FOURNIER-BUNDALO Lucie
	REYCKERS Sandra	
	LITT Benoît	RESIMONT Fabien
	KAUFFMAN Philippe	ROLIN Christophe
	LOUYEST Jean	RAMPERSSAD Reynaldo
	GOMBERT-CHABRI Alain	BOUGLIONE Alexandre
	FERREIRA DA SILVA Pedro Miguel	
	YOUSSFI Jamal	
<b>6°) en qualité d'experts en conte</b>		
	ABES Fahem	COUCLET Yvan
	ANDRIEN Christine	CLERFAYT Sophie
	DE MIOMANDRE Véronique	CAZORZI-HERENT Roxane
	HEINRICH Bernadette	DURANT Muriel
<b>7°) en qualité d'experts exerçant ou ayant exercé l'activité d'enseignant, ... .</b>		
	TASZMAN Philippe	
	CHAPPEL Samuel	CHENOUILI Abdelhak
<b>8°) quatre experts en spectacles d'humour</b>		
	VANEL Sarah	GESKENS Caroline
	LEPOMME Manon	ZIDANI Sandra
	DELABIE Benoît	SUIN Bernard

	LEJEUNE Rudy	VANTROYEN Cédric
--	--------------	------------------

**Article 2.** - Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

Bruxelles, le 27 novembre 2023.

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des  
Médias et des Droits des Femmes,

B. LINARD